L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DE FOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires,
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne :
1 an, $6 ; 6 mois, $3 ; 3 mois, $1 ; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire :
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5 ; 6 mois, $2 50 ; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes) d'agate solide : Première insertion, $1 50, pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, passent $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, $200 le carré.

Le libéral au commerce, dans tous les cas.

Remercîmes, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne :

Carrés.	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	Un an
	net.	net.	net.	net.	net.
Un.....	$12	$ 22	$ 30	$ 50	$ 75
Deux.....	22	35	50	90	125
Trois.....	30	45	70	110	175
Quatre.....	35	60	90	150	225
Cinq.....	45	80	105	170	275
Six.....	55	90	120	200	300
Huit.....	80	100	135	220	350
Dix.....	90	120	150	260	420
Demi-colonne.....	70	135	180	300	500
Trois.....	75	145	190	320	530
Quatre.....	85	155	200	350	550
Cinq.....	95	165	210	360	600
Colonne.....	90	170	230	410	820
Deux colonnes.....	90	175	280	490	960
Trois.....	150	250	350	600	1100
Quatre.....	175	300	450	750	1200

Edition Hebdomadaire :

Carrés.	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	1 an.
	$6 net	$9 net.	$12 net	$20 net.	$40 net
Un.....	9	14	20	32	60
Deux.....	12	20	26	44	70
Trois.....	15	26	32	56	90
Quatre.....	19	30	42	68	110
Cinq.....	23	36	53	80	130
Six.....	30	45	66	105	170
Demi-colonne.....	40	70	100	180	290
Colonne.....	70	90	140	300	500

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir les abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, ou par an édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons également que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.

M. JUST COMÈS, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHIET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses du Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

M. JEAN GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Nouvelle-Orléans.

J. LANDREAU, Maître de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.

M. J. MEYER, Maître de poste à Markeville, paroisse des Avoyelles.

M. MARIAT, à la Nouvelle-Iberia.

M. EMONET, à Lacourse, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. A. PEIRCE, Maître de poste à Plaquemines, paroisse Iberville.

M. MILLET, à Franklin, paroisse ste Marie.

M. ALFRED GRADENIGO, St Martinville.

M. VALERY THIBODEAU, Pont Breaux.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETITIN, Grand-Coteau.

M. ADRIEN GONSOULIN, Fausse Pointe.

M. ALFRED BAYOU, à la Paroisse Christian.

M. BAUER, Ouest Baton-Rouge.

M. CHARLES PERRODIN, Plaquemines (Iberville).

M. A. BOYCE, Mer-Rouge (Avoyelles).

M. R. RICOU, Pt. Houma (Terrebonne).

M. SYLVAIN LAMBERT, Maître de poste à Jones ville (Texas).

M. HUDSON, à Lafourchette, paroisse ste Marie.

M. EDGAR DELÉRY, Haie st Louis (Mississippi).

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes :

Malgré ces faits avérés, le parti démocrate réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique actuel n'a pas craint de mettre en avant une liste de candidats pour l'Etat et d'électeurs présidentiels.

Pas homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'élire les uns ou les autres de ces candidats ; et le peuple ne peut que conclure de la qu'ils sont bonnes gens candidats d'Etat dans le seul but de favoriser les candidatures posées à Baton Rouge et leur liste électorale, de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptée par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parceque nous n'admettons pas le droit de personne qu'le soit aveugles pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont, ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sachent que le parti démocrate en corps, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présentés du parti républicain libéral ; et que tout en prétendant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il cesse de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un mauvais conclu l'hiver dernier, entre les comités du parti de la Louisiane et du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus secret par lequel le contrôle des emplois de l'Etat et du patronage local, ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination déraisonnable, qui préfère tout perdre quedd'admettre le succès initié de la conciliation et de quelques concessions—le peuple décidera lui même selon son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que ces accusations, véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple, mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle odieux de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocrate de l'Etat.

EMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central."

JOHN MCENERY,
B. F. JONAS.

Candidatures d'Etat.

LISTE DE FUSION.

La liste et le programme de principes qui suivent ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par la parti démocratique et le parti de la Réforme, en Louisiane.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

Pour Gouverneur,
JOHN MCENERY, de Ouachita,

Pour Lieutenant-gouverneur,
B. F. JONAS, d'Orléans,

Pour Secrétaire d'Etat,
H. N. ODDEN, d'Orléans,

Pour Avocat-général,
A. D. LAFARGUE, des Avoyelles,

Pour Secrétaire d'Etat,
H. M. LESHER, d'Orléans,

Pour Surintendant des Ecoles Publiques,

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant :

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat, et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2o Nous examinerons scrupuleusement et impartialement l'origine et le caractère de la dette publique ; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes qui seront légalement et pour un juste équivalent aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons prêts à avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de tous les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes, et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les gouvernements de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles il appartiennent de droit ; en maintenant strictement le principe du *self governme's* local.

5o Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi, le rappel de la loi des impressions, toutes les lois inutiles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, la loi contre vagabondage, la loi au sujet de la milice et de la police, et leur remplacement par de lois sages, équitables et économiques.

6o Nous demanderons la protection contre les corruptions et les énormités dans notre gouvernement actuel, qui se sont révélées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et insisterons dans la chambre, l'adoption immédiate, de telles mesures de la plus grande sévérité pour arrêter toutes les personnes qui offriraient ou feront un don ou cadeau, de l'argent ou d'autre propriété, à un officier public d'Etat, de ville ou de paroisse ; et aussi contre tout officier public qui en solliciterait ou recevrait.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour déclarer de tout pouvoir judiciaire sous qui de servent pas bien vertueusement pendant leurs bons temps.

Nous serons en faveur d'une loi spéciale pour défendre, sous les plus fortes peines, à tout officier public,—civil ou militaire à l'Exécutif, judiciaire ou à toute autre branche de l'Etat,—de spéculer directement ou indirectement, pendant la durée de son terme, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SERE,
Président du Comité Central Démocratique d'Etat

W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

ADRESSE AU PEUPLE

De l'Etat de la Louisiane.

Quartier-Général du Parti de la Réforme en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Le parti de la Réforme, organisé le 17 février 1872, par la grande assemblée enthousiaste de notre population qui a eu lieu dans l'Hôtel de Ville de cette ville, pendant les cinq derniers mois, initié pour justifier toutes les promesses et pour développer tous les principes annoncés dans cette occasion.

Si pierre d'assise étant la libération de l'Etat, aucune occasion n'a été négligée pour accomplir tous ce qui, dans l'opinion de ce parti, semblait tendre à ce résultat. Il a pu, cependant, à flatter contre beaucoup d'obstacles.

Dans l'opinion de ses fondateurs, deux grands objets principaux à accomplir devaient être présentés au peuple :

1. Le renversement complet du gouvernement corrompu de notre Etat. La condamnation judiciaire sur toute notre population, plongeant comme une cour le 1er novembre prochain, de tout individu compromis dans les fraudes et les turpitudes commises—et dont on ne cesse de nous depuis quelques années par tous les départements de notre gouvernement d'Etat. Dans leur opinion, il était nécessaire d'extirper le cancer afin d'effectuer une guérison. Conformément à ce principe, il a été déclaré—et la déclaration a été partout endossée—qu'il ne devait venir cette fois qui amènent un caractère sans tâche devraient être présentés comme candidats au peuple.

2. Qu'une réconciliation complète et permanente soit effectuée entre les deux races habitant notre sol, et que pour l'accomplissement de cet objet nous devons traiter avec franchise nos concitoyens de couleur, reconnaître pleinement leur condition politique et civile, et nous efforcer de gagner leur bon vouloir en leur accordant, comme une preuve pratique de notre sincérité, une loyale participation aux honneurs et aux émoluments du gouvernement.

Il a été aussi considéré comme important que l'organisation fut établie en attention toute particulière aux intérêts de l'Etat. C'est le premier objet que nous ayons eu en vue, et nous ne craignons pas que ceux de nos frères du Nord les plus disposés à la critique, ne condamnassent cette politique comme égoïste, parce qu'elle est la conséquence de troubles particuliers inconnus d'eux, et parce que c'est une question de vie ou de mort pour nous. Les troubles dans notre Etat étaient si grands que, dans notre opinion, il était peu sage de se charger du plus léger embarras additionnel. Pour nous, en premier, nous avons soumis la lutte honnête seulement et avec zèle jusqu'à ce jour.

Le premier effet résultant de notre organisation, comme tout le monde l'admettra, de cette organisation, et de la haute position morale qu'elle occupée depuis le commencement, a été vraiment d'épurer fait dans les rangs des vieilles organisations politiques. Elles n'ont pas voulu amener leurs partisans à se réunir dans nos rangs ; mais elles ont commencé immédiatement à traiter le mal existant, dans leurs corps, et, comme résultat, se trouvent la condition démocratique, qui s'est accomplie à la Nouvelle-Orléans le 3 juin de cette année, mieux composée, sous le rapport de l'intelligence et de la valeur morale, qu'aucune réunion de ce genre qui se soit précédemment assemblée en Louisiane. Vers la même époque, notre propre convention s'est assemblée dans cette ville, et une tentative a été faite pour unir les deux assemblées sur une liste de candidats civil au pouvoir exécutif de l'Etat. Cette liste a été faite pour remplir les conditions de la première partie de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue de cette tentative. Nous n'avons pas un mot désobligeant à dire sur ce qui a eu lieu alors. Cela appartient au passé et une discussion sur ce sujet ne répondrait aucun but actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait un candidat-mouvement à peu d'un an, un mouvement tendant à la réélection du gouverneur actuel de cet Etat, et cette fois, sur élévation qui été dûe à la population blanche de l'Etat. Elle, la première fois, par la population de couleur, il en avait reçu des pouvoirs tels que n'auvait jamais eu, à aucune époque existante sous une forme spécifique de gouvernement, mais, par une violation systématique de la foi promise envers cette population, il a rendu son contrôle sur elle, et il fait absolument faire ses conditions avec les blancs qui l'ont, si longtemps et si systématiquement opprimé. Il faut constituer en Louisiane pour l'enfer, et il faudra pour accomplir cet objet se servir de son patronage extraordinaire et s'en abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de détresse, on n'est pas un miracle qu'un Exécutif aussi scrupuleux trouvât de nombreux moyens d'une nature perfide à pu tirer de l'ignorance et de la crédulité d'une race habituée à un gouvernement émancipée, et pu organiser, comme il l'a fait, le compromis d'un parti, même parmi notre propre population blanche.

En outre, il a pris pour but de la prochaine lutte présidentielle et il s'est impulsé tout passé sur la tête même de cette vague. Mais, même avec tout cela, il n'a pas réussi à faire passer de progrès jusqu'à ce que le malheureux désaccord survenu entre nos Conventions, ait amené la victoire parte. On a pensé que le peuple de la Louisiane était dévoué mentionné, et que les amis du gouvernement, judicieux actifs, énergiques et sans scrupules, ont commencé immédiatement la formation de ce qu'on appelle maintenant le parti Liberal.

On a beau tenir le fait secret à présent, dans la crainte que l'indécence même de la proposition choque une communauté éveillée et éclairée par Clay Greeley et Brown, et le candidat de ce nouveau parti pour les fonctions les plus élevées de notre gouvernement, actuellement, ait été mis en mouvement ne peut recevoir aucun appui de nous comme organisation, et nous ne saurions coopérer même seulement avec aucun membre honnête et intelligent du parti, engagé comme il l'est, contre la nomination d'aucun corrupteur, pourrait, un seul moment, se faire l'avocat de ses prétentions devant le peuple.

Nous regrettons profondément que pour quelque raison les gens de couleur ne sont pas venus aussi librement dans nos rangs que nous avions raison d'espérer qu'ils le feraient, mais nous sommes fermement convaincus que des rapports francs et avec eux, aussi bien que par une claire réalisation de nos intérêts mutuels, il y aura bientôt une base de nous accomplir pour la paix et le bien-être de notre Etat commun. Avec cela en vue et dans un esprit de bienveillance possible, nous avons l'intention de continuer la défense de leurs droits, espérant avec confiance que le temps démontrera la folie et le danger de compter sur les étrangers plutôt que sur les hommes de notre propre pays.

Et maintenant, considérant que nous avons eu précédé le parti républicain radical d'un côté et que, de l'autre, ce parti s'est organisé sur nos propres dissentions et qu'il a l'intention de réduire les sentences les plus ardentes que notre peuple ait jamais connus, nous avons conclu, dans un sentiment de devoir aussi solennel que celui qui inspira le premier parti, qu'il fallait former une coalition avec nos amis démocrates, et en proposant un tiers composé d'hommes d'une intégrité et d'une capacité reconnues représentant toutes les portions de l'Etat, vous sauver, si cela possible, de la dure nécessité de *choisir entre destruction*, entre Charybde et Scylla, dans l'élection prochaine.

Une fois qu'un sincère et honnête effort de la part de tous les bons citoyens pour étouffer ce monstre du Warmothisme dans son enfance et pour réunir tous les éléments de conservation dans notre Etat.

Avec ces parties démocrates et des réformistes réunis dans ce but et avec un pareil ticket en campagne, il ne peut certainement y avoir aucune bonne raison pour que nos électeurs n'agissent pas avec une unanimité entière, et, s'ils le font, ce ticket doit triompher.

W. M. RANDOLPH, Président.
W. C. RICHARDSON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Au Col. George Williamson, Président de la Convention de Réforme.

Cher monsieur.

A la demande du Comité Central Démocrate de l'Etat, une conférence a eu lieu et, après avoir mûrement délibéré sur notre position politique actuelle, nous avons désigné des candidats d'Etat que nous vous proposons de présenter au public avec la ferme espoir qu'il les appréciera certainement.

Il serait inutile de vous donner les raisons qui ont fait agir notre comité. Nous croyons que vous vous en sommes déjà amplement, de même que nous, vous êtes intéressé de la Louisiane au-dessus de tout autre considérations qui auront pu nous agiter comme vous l'auriez désiré et n'avons eu en vue que la réconciliation et la bonne entente. Nous déclarons franchement que vous êtes notre premier choix pour le poste de gouverneur, mais les obstacles étaient insurmontables et nous avons été forcés de choisir votre candidature en faveur de celle du Col. John McEnery qu'est arrivé au succès de Warmothisme. La question qui est présentée dans une lettre du Président du Comité Démocrate.

Espérant que vous approuverez la décision que nous avons cru devoir prendre, et que, à notre avis, doit amener l'union du peuple, nous nous, avec le plus grand respect, etc.,

J. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lne, 8 juillet 1872.

Cher monsieur.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient de m'être remise et, à votre demande, j'y réponds. J'approuve cordialement vos nominations dans la crise actuelle ; je soutiendrai les candidats de toutes mes forces. Vous savez quelles difficultés j'ai eu à surmonter pour arriver à ce but, dès le principe ; vous n'ignorez pas que je désire sincèrement la coopération de tous les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur—coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'arracher, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, pas à peu, s'est arrogé tout le pouvoir et s'en est saisi par toutes sortes de moyens.

Le gouvernement personnel de M. Warmoth est devenu une oppression telle que c'est sur tous de s'occuper des affaires de l'Etat sans distinction de race ou de couleur—réformes nationales aux quelles nous sommes malheureuses que nous sommes arrivés à l'heure actuelle, quelque intervalle qu'il y ait eu à s'écouler.

Votre choix sur le candidat et la plate-forme de notre parti républicain National. On pense généralement que la Convention Libérale qui se réunit au mois d'août sera manipulée de telle façon qu'elle désignera M. Warmoth et les hommes de son choix. Si tel était le cas, il sera impossible d'empêcher l'élection des candidats nommés à Baton-Rouge ; M. Warmoth le sait, et il est si sûr de ce prévoir un semblable résultat, qu'il sera fixé, bon gré mal gré, son contrôle sur ceux qu'on aura nommés. Nous ne lui demandons rien, nous voulons seulement que l'élection ait lieu honnêtement et légalement. Si donc notre parole vaste indépendamment fidèle à nos candidats, ils n'auront à craindre des hommes que M. Warmoth fera nommer en août. Il faut que le défi leur soit porté. Il se peut que M. Greeley le récompense, mais qu'il n'en tienne à cette espérance,—à elle-là seulement,—car nous ne voulons lui en donner aucune. Je n'attends, au contraire, qu'une grande partie de nos concitoyens du parti Républicain Libéral nous abandonnent, tout que nous n'ayons pas eu la satisfaction de les faire figurer sur la liste. J'espère aussi que nos amis de la population de couleur croiront à l'honnêteté de nos déclarations et ne nous refuseront pas leurs votes.

Permettez-moi de dire que si vos candidats ne réussissaient pas à porter le peuple de l'Etat à dire des hommes honnêtes, que si ce peuple d'Etat désavoue son point de leur préférer M. Warmoth, ce ne sera pas de considérable libre d'agir comme je l'entendrai, dans l'intérêt de la Louisiane, et considérerai le candidat que je croirai pouvoir empêcher l'élection du plus implacable de nos ennemis. Mon appui ne s'étend pas au-delà des candidats-ci de l'Etat.

Veuillez agréer mon remerciement et recevoir l'expression de ma haute considération.

GEO. WILLIAMSON,
A. M. W. M. Randolph, Président du Comité Exécutif du Parti de la Réforme.

Compagnie d'Assurance
HOPE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau, No. 31 rue du Camp.

QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1872..... $134,322 56
Sur les risques d'incendie..... $60,129 02
Sur les risques maritimes..... 14,449 52
Sur les risques de rivières..... 11,794 02
$74,372 56
Montant au crédit du compte de fonds de réserve..... 60,000 00
$134,372 56
Montant net des primes..... $459,950 13
Primes remboursées..... 72,350 15
Primes touchées pendant la même période, savoir :
Sur les risques d'incendie..... $11,466 91
Sur les risques maritimes..... 2,456 04
Sur les risques de rivières..... 1,223 56
15,379 79
Montant..... $384,922 98
15 0/0 remis aux assurés..... 16,734 12
Réassurances..... 6,972 04
Primes remises..... 1,365 68
25,372 49
Taxes..... 7,850 12
Loyer, profits et pertes, dépenses, intérêts moins..... 6,011 26
39,233,61
$345,689 80
Montant porté au fonds de réserve..... $20,000 00
Réserve pour les risques non terminés..... 19,989 90
Dividende de quinze cent comptant, déclaré ce jour..... 25,000 00
$64,989 90
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Prêts garantis par premières hypothèques sur des propriétés hôtelières dans cette ville..... $85,975 00
Billets pour primes à courte échéance..... 17,301 08
Actions de banques et autres actions..... 51,935 50
Actions de chemins de fer de cette ville..... 27,500 00
Primes en voie de perception..... 41,000 00
En caisse..... 116,188 95
Total de l'actif..... $344,899 93

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

BY PEYCHAUD, President.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 mai 1872.

ED BARNETT, Not. Pub.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour la résolution suivante a été unanimement adoptée :

Résolu qu'un dividende comptant de dix pour cent sur le capital de la Compagnie, pendant des profits de l'année échus le 4 avril 1872, soit déclaré et payé à partir du 10 de ce mois aux actions inscrites on à leurs représentants. 7 mai—1m

THE CELEBRATED

Le Célèbre
AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins licenciés qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est un PRÉVENTIF dans le cas de fièvre ou frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande fortement pour la dyspepsie, il guérira les indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaître les forces. C'est surtout le REMÈDE DES FEMMES, il les fortifie et agit d'une manière bienfaisante sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin, on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE, la Faculté n'en a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez commandé à la Faculté a recueilli du "Home Bitters," on se sentait à consulter ensemble un remède secret ou patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé cette recette et nous n'hésitons pas à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui entrent sont les meilleurs de leur espèce, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a été exécutée d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé ces amers et en ayant vu l'effet, nous le recommandons comme le plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D. F. G. PORTER, M. D
ALFRED HEACOCK, M. D. C. GERICK, M. D.
DRAKE MCDOWELL, M. D. C. A. WARE, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D. E. A. CLARK, M. D.
DR. C. V. F. LUDWIG. S. G. MORSE, M. D.
W. A. WILCOX, M. D. HUBERT PRIEUR.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 8 oct. 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—J'ai examiné la recette de "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants. L. MELCHER.

St-Louis, 4 juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez commandé à la Faculté a recueilli du "Home Stomach Bitters" et assisté à la combinaison de divers ingrédients, nous pouvons recommander votre propre action, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D. T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CORELLMAN, M. D. JOHN HARTMAN, M. D
CHAS. VASTINE, M. D. JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. R. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. B. KENNEDY & Co., agents pour "la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Nous avons à vous demander, analyse la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins; ils sont fort actifs quoiqu'ils ne soient pas nuisibles et conviennent aux constitutions délicates soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de canaux.

DR. J. L. VATTIER, L. A. JAMES, M. D.
R. S. WATER, Ch imiste. C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D. S. P. BONNER, M. D.
Nous les considérons comme un excellent choix pour le poste de gouverneur, dans les obstacles étaient insurmontables et nous avons été forcés de choisir votre candidature en faveur de celle du Col. John McEnery qu'est arrivé au succès de Warmothisme. La question qui est présentée dans une lettre du Président du Comité Démocrate.

Espérant que vous approuverez la décision que nous avons cru devoir prendre, et que, à notre avis, doit amener l'union du peuple, nous nous, avec le plus grand respect, etc.,

J. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lne, 8 juillet 1872.

Cher monsieur.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient de m'être remise et, à votre demande, j'y réponds. J'approuve cordialement vos nominations dans la crise actuelle ; je soutiendrai les candidats de toutes mes forces. Vous savez quelles difficultés j'ai eu à surmonter pour arriver à ce but, dès le principe ; vous n'ignorez pas que je désire sincèrement la coopération de tous les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur—coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'arracher, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, pas à peu, s'est arrogé tout le pouvoir et s'en est saisi par toutes sortes de moyens.

Le gouvernement personnel de M. Warmoth est devenu une oppression telle que c'est sur tous de s'occuper des affaires de l'Etat sans distinction de race ou de couleur—réformes nationales aux quelles nous sommes malheureuses que nous sommes arrivés à l'heure actuelle, quelque intervalle qu'il y ait eu à s'écouler.

Votre choix sur le candidat et la plate-forme de notre parti républicain National. On pense généralement que la

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOWED CITY
D'Assurance Mutuelle de la Cité.
A SAVANNE, MISSOURI.

JAMES PRIEST, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent général

SOUCURSALE DE LA LOUISIANE.
Agences, No 32 de la rue Carondelet.

OFFICIERS :
P. H. NATUS, Président.
H. T. MERRICK, Vice-Président
R. B. SIMMONS, Sec. et Agent d'Etat
MÉDECINS SURVEILLANS :
J. M. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS :

Moses Greenwood,	A. A. Yoes,
John T. Noble,	Isaac Schorch,
Jos. Jackson,	H. W. Walmsley,
Edward Milliken,	P. H. Natus,
Samuel E. Moore,	Wm. Morrison,
H. Hall,	James M. Carroll,
Simon Bloch,	J. Britain,
H. T. Merrick,	A. H. May,
Samuel Friedlander,	A. H. May,
W. A. Pike,	T. Lyle Lyon,
	Wm. C. Raymond.

Amateurs' Central Depot,
56.....ST. CHARLES STREET.....56
F. CHARLEVILLE.
SPORTSMEN'S HEADQUARTERS
Gun and Rifle
FISHING TACKLE.
New and fresh. The undersigned having made ample arrangements for the purchase of Guns in Europe and the North for supplies of Fishing Tackle, &c., for the season, is now prepared to offer, to trade and consumers, only and exclusively, to purchase the whole stock of goods, consigned to part of the following :
Guns from Belgium, Germany and Japan FOLDING, the best in the world.
The good old, Linen, Cotton, Cuttyng and Oat LINE.
Hooks, Nets, Baskets and Fish Spoons.
Artificial Flies, Minnows and Grasshoppers.
Limerick and Dowry Hooks, Rod Fish, Sheep heads, Drum and Perch Hooks, Reels and Lines.
Other articles of all kinds, and every article pertaining to sport.
Also Guns taken in exchange. Ammunition of all kinds.
Sole consignment agent for "Parker's" celebrated Breech Loading Guns—the best in the world.
F. CHARLEVILLE,
56 St. Charles street.
sept 17

HILL'S EXTRA GOLD PENS.
FACTORY,
Corner St. Charles and Commercial Place.
NEW ORLEANS.
All styles Pens and Holders made—SOLID PEN Pieces points in the World—Pocket Pens, Lad. Pens.
Gold Holders and Pencils, FACTORY PRICE
Gold Pens repaired at 50 and 76 cents.
dec 17

Dr. J. B. PEREZ,
OFFICE, 178 Carondelet street, near the corner of Lafayette, New Orleans. Dr. Perez, the expert once of more than twenty years in the treatment and cure of private diseases, begs to inform the public of his treatment without the use of mercury or copaiba, guarantees a perfect cure in the shortest possible time. Consultation, medicine and one sanitary solution strictly private. Office hours : From 9 A. M. to 4 P. M.
L. DE PEREZ, M. D.
jan 1 ly

New Orleans Mutual Insurance Company.
CORNER CANAL AND CAMP STREETS.
TWELFTH ANNUAL STATEMENT, 1871.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement :

Premiums during the year ending 31st Dec., 1871 :
On Fire risks..... $594,322 56
On Marine risks..... 87,356 29
On River risks..... 16,201 16
Total Premiums..... $697,879 99
Less : Returns Premiums..... 7,624 29
$690,255 70
Net earned Premiums..... $ 52,000 00
Losses on Fire risks..... 69,443 76
" Marine risks..... 23,442 74
" River risks..... 10,227 24
$155,113 74
Taxes, Rosenue, expenses and losses in general account..... $ 12,247 16
Interest on our outstanding scrips..... 39,775 99
52,023 15
Profit..... $ 51,090 59
Net earned Premiums..... $274,626 00
Less 15 per cent. return on..... 345,000 00
Amount participating in profit..... $120,372 10
Profit on Fire..... $ 18,824 33
" Marine..... 2,725 77
" River..... 3,540
$ 51,090 59

The Company have the following assets :
Bills receivable (premiums in course of collection)..... $ 77,304 65
Bills receivable secured by pledge of stocks..... $21,100 7
Premiums in course of collection..... 28,000 00
Cash on hand..... 55,514 75
Cash on deposit..... 100,000 00
Interest accrued..... 2,500 00
Real estate, Office, Furniture and Fixtures..... 50,000 00
Property under Canal and Claiborne street cash values..... 100,000 00
$434,370 40

LIABILITIES.
Capital stock, 20,000 shares, $100 each..... $200,000 00
Reserve premiums during the year..... 274,626 00
Losses unadjusted..... 15,000 00
Dividends unpaid..... 1,000 00
Profit and loss..... 51,090 59
$434,370 40

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
T. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Subscribed and sworn before me, this 29th day of January, A. D. 1872.
CHAS. DOUVILLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 29th day of January, 1872, it was resolved that a dividend of FIFTY PER CENT. be declared on the net earnings of the Company for the year ending 31st December, 1871, payable on and after the First Monday in February next, free of taxes. Interest to be allowed on all dividends not called for within thirty days after the First Monday in February next.
By order of the Board.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS :

T. TUYES,	C. H. MONTEIL,
C. H. LEVY,	J. W. HINCKS,
C. H. SLOCOMB,	J. S. KENNEDY,
A. B. HARDEE,	J. S. ALLEN,
C. H. LEVERICH,	C. H. SLOCOMB, Jr.
	J. TUYES.

Steam Variety Wood Works,
W. H. SMITH, Proprietor,
104 ST. JOSEPH STREET, N. O.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Cisterns made and repaired. Stair Banisters and Mouldings made to order. The manufacture of Cotton Presses and Agricultural Implements receive our special attention.

Address Box 186, Mechanics' and Dealers' Exchange. apr 19 ly

RAILROADS.

The New Orleans, Mobile and Texas Railroad,
WITH CONNECTING LINES, WHICH COMPRISE THE SHORTEST AND BEST ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS AND EASTERN CITIES, IS NOW RUNNING THROUGH TRAINS DAILY AS FOLLOWS :